

Les Parthes et les Indiens trouvèrent le secret de rendre le son du tambour plus effrayant à l'aide de clochettes et de grelots.

Ces tambours différaient peu de ceux en usage de nos jours. La caisse était faite d'un tronc d'arbre creusé et recouvert d'une peau de bœuf.

Les Gaulois ne conurent pas le tambour. Ce furent les Sarrasins qui l'introduisirent en Espagne, ainsi que les tambours de basque, qu'ils appelaient *domg*.

L'usage du tambour passa successivement des Espagnols aux Anglais et aux Allemands.

Les premiers qu'on connut en France n'y parurent qu'en 1347, lorsque le roi d'Angleterre, Édouard III, fit son entrée à Calais. Une estampe, tirée d'un livre composé sous Charles V, nous montre que le tambour et le cornet étaient en usage sous ce prince.

Parmi les choses curieuses que possédait la cour de Berlin, il a existé un tambour de peau humaine apporté de Bohême, au commencement du siècle dernier, et qui a été l'objet d'une singulière et piquante correspondance entre le grand Frédéric et Voltaire.

À la fin du quinzième siècle, on vit apparaître dans les armées les musettes et les tambours, vers le milieu du siècle suivant les Suisses introduisirent les *frères*; Lullu composait les marches que les tambours battaient; on en fixait le nombre pour chaque régiment.

C'est vers 1775 que les tambours de basque et la caisse d'infanterie entrèrent dans la musique militaire.

Il existe dans plusieurs villes de la Provence des tambours d'une dimension particulière, en longueur; il y a même une école de joueurs de tambours (tambourinaires).

Ces tambours-là ne disparaîtront certainement pas; ils sont instruments nationaux, tout au moins régionaux.

La suppression des tambours de régiment était depuis longtemps prévue, parce que depuis longtemps le clairon, au son plus vibrant et plus éclatant, tendait à remplacer le tambour, plus sourd et d'ailleurs d'un transport plus difficile et plus gênant.

Comme tout ce qui disparaît, le tambour suscitait des regrets, le tambour a été rendu intéressant et poétique par le théâtre et surtout l'opéra-comique. Qui n'a entendu chanter dans le *Coûlé* :

Le tambour-major,
Tout galonné d'or,
Est un superbe homme.
Qui n'a été patriotiquement remué par la *Zigzag* ?

Postérieurement, la disparition du tambour est regrettable; pratiquement ne devait-il pas disparaître ?

VARIÉTÉS

MASSACRE DES OTAGES

23 MAI 1871

Puisque tout un parti revendique avec orgueil les souvenirs de la Commune, puisque, avec l'appui officiel, on fait une guerre si acharnée aux jésuites et aux *calottins*, il ne sera pas inopportun de rappeler ici, ne fût-ce qu'à titre d'éphéméride, le récit de l'assassinat des otages, le 23 mai 1871.

Un coup d'œil vers les événements d'il y a neuf ans fait mieux comprendre ceux qu'on nous prépare.

Revenons aux otages. L'année 1871 n'est pas assez loin pour que l'histoire de ce temps-là cesse d'être de l'histoire contemporaine.

Mgr Darbois, M. Bonjean et trente-huit autres otages avaient été mis, sur l'ordre de Raoul Rigault, dans des voitures cellulaires et transférés à la grande Roquette. Leur supplice commençait. Ils arrivèrent à leur dernière prison suivis par une meute ignoble qui les pourchassait de cri de : *A mort les calottins!* Un témoin oculaire rapporte que Moutier, le surveillant de Mazas, chargé de présider à ce transfèrement brutal, était plus mort que vivant à la vue des outrages dont les victimes étaient accablées, pendant leur très-pénible route sur les rues déparées, à travers les bandes qui vociféraient en leur montrant le poing.

Le convoi funèbre pénétra dans la cour de la grande Roquette et le gouverneur de la prison, un ivrogne nommé François, fit l'appel des condamnés. On raconte qu'il s'arrêta un moment devant le Père Olivaint. Quand il l'eut bien dévisagé, il se tourna vers ses employés : « Je voulais voir, leur dit-il, comment est fait un jésuite. » Puis il fit procéder aux formalités de l'écrasement et donna au surveillant de Mazas ce billet laconique : *Reçu quarante curés et magistrats.*

Portant leur petit paquet sous le bras, placés les uns après les autres, comptés plusieurs fois par le brigadier Ramin, les otages restaient impassibles, debout, et cherchant à trouver un point d'appui contre la muraille, car le trajet dans les voitures cellulaires les avait extrêmement fatigués. Ramin prit une lanterne, s'assura d'un coup d'œil que les surveillants étaient près de lui, puis il dit :

« Allons, en route. » On traversa l'avant-grefte, on gravit le grand escalier, et, tournant à gauche, on pénétra dans la quatrième section. Une sorte de classement hiérarchique présida au choix des cellules : Mgr Darbois fut le n° 1 ; M. le président Bonjean le n° 2 ; M. Deguerry le n° 3 ; Mgr Surat, archidiacre de Paris, le n° 4 ; la meilleure cellule, plus grande et mieux meublée que les autres, le n° 23, échoit à l'abbé de Marsy.

Dès qu'un des otages, obéissant aux ordres de Ramin, surveillé par François, avait franchi la porte de son cabanon, celle-ci était fermée ; on poussait le gros verrou et un tour de clé *bonoclet* le malheureux. Nulle lumière, l'obscurité était complète dans ces cachots ; on tâta les murs, on essaya de se reconnaître dans la nuit profonde. Tout l'ameublement se composait d'une simple couchette de fer, garnie d'une paillasse, d'un matelas, d'un traversin, le tout enveloppé d'un drap de toile bise et d'une maigre couverture.

Un petit juré les détenus placés dans les cellules de droite purent apercevoir le premier chemin de ronde. Ceux qui étaient à gauche avaient vue sur le préau, qu'on nomme aussi la cour principale.

Le bruit d'une maison qui s'éveille, la trainée des détentes de droit commun qui traînaient leurs sabots sur les pavés ne laissent pas les otages dormir longtemps le matin. Un d'entre eux, M. Rabut, qui, en qualité de commissaire de police, connaissait bien le règlement disciplinaire des prisons, voyant le brigadier passer dans le couloir, lui demanda de l'eau ; le président Bonjean réclama une chaise ; l'un et l'autre, Ramin répondit : « Bah ! pour le temps, que vous avez à rester ici, ce n'est pas la peine. »

Depuis le 29 avril, les otages avaient vécu à Mazas sévèrement isolés les uns des autres, aussi furent-ils agréablement surpris quand on les fit descendre tous ensemble par l'escalier de secours et qu'on les réunit dans le chemin

de ronde. Ils éprouvèrent une sorte de joie confiante à se retrouver, à pouvoir causer et se communiquer leurs craintes.

« Deux otages qui ne s'étaient point rencontrés depuis trente-quatre ans, depuis les jours du collège se reconnurent. L'un, ses études terminées, obéissant à une irrésistible vocation, avait suivi la voie religieuse, il appartenait à la société de Jésus. Lorsqu'il fut amené au dépôt de la préfecture de police et qu'on l'interrogea afin de pouvoir remplir les formalités de l'écrasement, il répondit : *Pierre Olivaint, prêtre et jésuite*, revendiquant ainsi, comme un titre de gloire, cette qualification si périlleuse alors et si détestée. L'autre, ancien officier de l'armée avait quitté l'état militaire, et avait embrassé par goût la carrière de l'enseignement ; c'était M. Chevriaux, professeur d'ajuffe de Vanves.

Pourquoi avait-il été arrêté et incarcéré ? Son crime était d'avoir gardé fidèlement son poste, qu'il ne croyait pas pouvoir abandonner sans un ordre de l'autorité régulière. Dénoncé à Raoul Rigault comme *agent versaillais*, il avait été enlevé le 10 mai, et jeté à Mazas. Le hasard des révolutions et l'insanité des brutalités de la Commune remettaient en présence dans le préau d'une geôle ces camarades de la dernière année. Ils s'embrassèrent et furent émus. Ils ne conservaient d'illusion ni l'un ni l'autre, et lorsque le prêtre demanda à son collègue s'il était préparé à mourir, celui-ci put répondre que, grâce à un prêtre les mis-lions étrangers, son voisin de cellule, il était en paix avec lui-même et délié vis-à-vis de Dieu. « C'est bien, répliqua Pierre Olivaint ; mais ne te semble-t-il pas, mon cher ami, que tu m'appartenais et que j'ai presque le droit d'être jaloux. »

On était au mardi 23 mai. Pendant cette récréation inespérée, les otages avaient attentivement prêté l'oreille aux bruits du dehors ; c'est à peine si quelques lointains détonnements d'artillerie étaient parvenus jusqu'à eux. Mais les troupes avançant dans Paris et les gens de la Commune, refoulés vers le Père-Lachaise, avaient évacué l'Hôtel-de-Ville après avoir donné l'ordre de le brûler, et ils étaient transportés au pied même de Belleville, dans la mairie du XIe arrondissement.

Ce fut dans cette mairie que se réunit la cour martiale présidée par un menuisier nommé Ganton ; elle décida que l'on commencerait par fusiller six otages ; deux noms seulement furent désignés, celui de M. Bonjean et celui de l'archevêque de Paris.

Pendant que l'on délibérait de la sorte sur la destinée des otages, ceux-ci avaient, comme la veille, été conduits au chemin de ronde qui leur servait de préau. Rien, extérieurement, n'était changé dans leur situation. Ils avaient eu leur distribution de vivres, avaient causé avec les surveillants et avaient été reconduits à quatre heures dans leur section. Ils avaient remarqué cependant à ce moment une surprise qu'on les avait engagés à se hâter lorsqu'ils remontaient l'escalier, et que leurs cellules avaient été fermées au verrou et à la clef. Pendant la promenade, Mgr Darbois s'était plaint d'être dans un cabanon trop étroit où il n'avait que son grabat pour s'asseoir.

L'abbé de Marsy lui avait alors proposé de lui céder sa cellule, le n° 23, qui était plus spacieuse, munie d'une table et même d'un petit porte-manteau. L'archevêque avait accepté. Sur le croisillon de fer qui sépare le judas de la porte, il dessina les instruments de la Passion et écrivit : *Robur mentis, poli salutis*. Déjà au dépôt de la préfecture de police, il avait tracé un crucifix sur le mur de la cellule qui lui avait été attribuée.

« Entre quatre et cinq heures du soir, le directeur de la prison, François, était à son poste habituel, c'est-à-dire chez les marchands de vin, lorsqu'il aperçut un détachement qui précédé par Ganton, montait la rue de la Roquette. Il dit à l'ami avec lequel il buvait : « Tiens, voilà le peloton d'exécution qui vient chez nous. » Il se leva et arriva à la prison en même temps que les fédérés. François demanda : « C'est pour aujourd'hui ? » Ganton répondit par un signe affirmatif, puis remit un ordre au directeur qui le lut, et le passa sans mot dire au greffier. Le greffier en prit connaissance et dit : « Le mandat est irrégulier, nous ne pouvons y donner suite. » Un officier à ce titre regarda un geste de colère : « Est-ce que si serais tu Versailles, toi ? » Le greffier répliqua avec beaucoup de calme que l'ordre prescrivait d'exécuter immédiatement six otages, mais que deux noms seuls étaient indiqués ; cela ne suffisait pas, les condamnés à mort devaient être désignés nominativement, afin d'éviter toute erreur et pour assurer la régularité des écritures. Une discussion assez vive s'engagea sur ce point. Les fédérés qui se tenaient dans la cour, alléchés par le spectacle, accouraient dans le greffe qu'ils encombraient ; le greffier ordonna de fermer les portes et de ne plus laisser entrer personne.

La résistance courtoise du greffier ne put que retarder l'exécution. Impatiété de toutes ces lenteurs, Ganton alla prendre les instructions de Ferré, et il revint au bout de trois quarts d'heure avec un ordre en règle ; il fallut obéir.

Le brigadier Ramin appela le gardien Henriou, celui-ci se présenta immédiatement. Ramin lui dit : « Allez ouvrir la grille de la quatrième section. » Henriou répondit : « Je vais chercher mes clefs. » Ses clefs, il les tenait à la main, il s'élança dehors, jeta les clefs derrière un tas d'ordures et prit sa course comme un homme affolé. L'idée du massacre que l'on préparait lui causait une insupportable horreur. D'une seule haleine, il courut jusqu'à la barrière de Vincennes, put passer grâce à un mensonge habile appuyé d'une pièce de vingt francs, se jeta à travers champs et arriva à Pantin couvert de sueur et de larmes. Des soldats bavarois l'accueillirent ; il ne cessait de sangloter en répétant : « Ils vont les tuer ! Ils vont les tuer ! »

Cependant Ramin, furieux de ne point voir revenir Henriou, dit à François : « Faites monter le peloton au premier étage, je cours chercher mes clefs au guichet central, je passe à par l'escalier de secours et j'ouvrirai par le couloir.

Lourdement le peloton gravit l'escalier, ayant en tête François, Ganton, Mégy (l'assassin qui avait brûlé la Cour des comptes et venait prendre part aux meurtres des otages), et enfin deux sédentaires qui se distinguaient dans ces tristes journées, Benjamin Sicard et Véry.

Ramin enjamba la cour intérieure, pénétra dans le guichet central, enleva les clés accrochées à un clou, et donna la liste des otages au surveillant Beaucé, il lui dit : « Va faire l'appel ; puis lestez le monté les degrés de l'escalier, franchissez tout le couloir de la quatrième section et ouvrez la grille. Le peloton se divisa en deux groupes à peu près égaux, de vingt hommes chacun ; l'un resta massé devant la grille ouverte ; l'autre traversa le couloir, longea les cellules où les otages étaient enfermés, descendit l'escalier de secours et se dirigea dans le jardin de l'intérieur. « Nous entendions les battements de notre cœur », nous a dit un des otages survivants. Le bruit des pas cadencés, le froissement des armes ne leur laissaient

guère de doute, et ils comprirent que l'heure du dévouement était venue. Qui allait mourir ? Tous se préparèrent.

« Ramin attendait le surveillant Beaucé, auquel il avait remis la liste ; ne le voyant pas venir, il descendit le petit escalier pour aller le chercher au guichet central. Beaucé s'était disposé à obéir, croyant accomplir une formalité sans importance ; mais au moment où il allait se rendre à la quatrième section pour appeler les six détenus désignés, il se croisa avec le détachement du peloton d'exécution qui attendait dans le quartier de l'intérieur, il s'affaissa sur lui-même, collé contre la muraille sur la première marche de l'escalier, et se sentit incapable de faire un pas de plus. »

« Ramin accourut : « Allons, Beaucé, arrivez donc ! » Beaucé tremblant répondit : « Je ne peux pas, non, je ne pourrai jamais. » Ramin s'avança vers lui, lui arracha des mains la liste et le chef qui ouvrait les cellules et lui dit avec mépris : « Imbécile, tu n'entends rien aux révolutions. » Beaucé se sauva et courut s'enfermer dans le guichet central. Ramin remonta ; tous les otages avaient mis l'œil au petit judas de la porte et tâchaient de voir ce qui se passait dans le corridor. Ramin appela : « Darbois ! » et se dirigea vers la cellule n° 1. A l'autre extrémité du couloir, il entendit une voix trépidante qui lui répondait : « Présent. » On alla ouvrir le cabanon n° 23, et l'archevêque sortit, on le conduisit au milieu de la section, à un endroit plus large qui forme une sorte de palier. On appela « Bonjean ! » Le président répondit : « Me voilà, je prends mon paletot. » Ramin le saisit par le bras, le fit sortir en lui disant : « Ça n'est pas la peine, vous êtes bien comme cela. »

Bientôt après, M. l'abbé Deguerry, les frères Clerc, Allard et Ducoudray furent adjoints aux premiers victimes, et Ramin se tourna vers François lui dit : « Le peloton qui attendait en bas, s'ébranla et s'avança vers les otages, à la tête desquels le brigadier Ramin s'était placé pour indiquer la route à suivre. Deux surveillants, appuyés contre le mur, puis pâles que des morts, baissaient à tête et détournaient les yeux. En passant près d'eux le président Bonjean dit à très haute voix : « O ma femme bien-aimée, ô mes enfants chéris ! »

Sous la conduite de Ramin, le lugubre cortège descendit l'escalier de secours, et, parvenu dans la galerie qui côtoie les cellules des condamnés à mort, s'arrêta pendant quelques instants. Mégy, montrant le petit jardin, disait : « Nous sommes très bien ici. » Véry insistait afin que l'on allât plus loin, et, comme pour trouver un auxiliaire à son opinion, cherchait François des yeux. François n'avait pas suivi les otages ; il était resté au greffe. On agit devant ces malheureux la question de savoir si on les fusillait là, ou ailleurs. Ils avaient profité de cette discussion pour s'agenouiller les uns après des autres et pour faire une prière en commun. Cela fit rire quelques fédérés qui les insultèrent grossièrement. Un sous-officier intervint : « Laissez ces gens tranquilles, nous ne savons pas ce qui peut nous arriver demain. »

Pendant ce temps Véry, Ganton et Mégy étaient enfin tombés à terre, et on les traînait trop en vue, Ramin ouvrit la petite porte qui donnait sur le premier chemin de ronde ; l'archevêque passa le premier, descendit rapidement les cinq marches et se retourna. Lorsque ses compagnons furent tous sur les degrés, il leva la main droite et prononça la formule de l'absolution : *Ego non absolvo ad omnibus censuris et peccatis*. Puis, s'approchant de M. Bonjean, il murmura à son oreille : « C'est mon fils. » Toujours précédé par Ramin, entouré d'erre lui et sur les flancs par les fédérés, le cortège prit à droite, et s'engagea dans le long premier chemin de ronde qui aboutit près de la première cour de la prison.

En tête, un peu en avant des autres, marchait l'abbé Allard. Un témoin parlant de lui a dit un mot d'une naïveté atroce : il allait vite, gestonnaillait, et *broutait*. Ce quelque chose était la prière des agnostiques que le malheureux récitait à demi-voix. Tous les autres restaient silencieux.

On arriva à la grille que l'on appelle la grille des morts et qui côtoie le premier chemin de ronde ; elle était fermée, Ramin, qui était fort troublé, cherchait vainement la clef au milieu du troussau qu'il portait. A ce moment, Mgr Darbois, moins peut-être pour dispenser sa vie à ses bourreaux que pour épargner un certain nombre de ses compagnons, se jeta toujours aimé le peuple, j'ai toujours aimé la liberté », disait-il. Un fédéré lui répondit : « La liberté n'est pas la nôtre, tu nous embêtes. » L'archevêque se tut et attendit patiemment que Ramin eût ouvert la grille. L'abbé Allard se retourna, regarda vers la fenêtre de la quatrième section et put apercevoir quelques détenus épouvantés qui les contemplaient en pleurant. On tourna à gauche et l'on entra dans le second chemin de ronde, dont la haute muraille noire semblait en deuil. Au fond s'élevait le mur qui sépare la prison des terrains adjacents à la rue de la Folie-Mégisserie.

« Cet endroit, François et Véry étaient venus le reconnaître dans la journée du 22. Il était très bien closté et fermé à tous les regards ; c'était une sorte de basse-fosse en plein air, propre aux guet-apens et aux assassinats. Ramin s'en était allé. Les victimes et les bourreaux restèrent seuls en présence, sans témoin qui plus tard put parler à la justice. D'après la place où les corps ont été retrouvés, on sait que les otages furent disposés dans l'ordre hiérarchique qui avait présidé à leur classement en cellules. On les rangea contre le mur à droite, faisant face au peloton d'exécution : Mgr Darbois le premier, puis le président Bonjean, l'abbé Deguerry, le père Ducoudray, le père Clerc, tous deux de la Compagnie de Jésus, et enfin l'abbé Allard, l'aumônier des ambulances, qui pendant le siège et lors des premiers combats de la Commune, avait rendu tant de services aux blessés. Le peloton s'était arrêté à trente pas de ces six hommes restés debout et silencieux. Ce fut Ganton qui commanda le feu. On entendit deux feux de peloton successifs et quelques coups de fusils isolés. Il était alors huit heures moins un quart du soir... »

« Lorsque le peloton sortit sur la place qui s'étend devant le dépôt des condamnés, la foule félicita les fédérés : « A la bonne heure, citoyens, c'est là de la besogne. » Véry, plus agité que jamais, commença à gesticuler et à sonner son pistolet d'argent et disait : « C'est avec cela que j'ai achevé le fameux archevêque, je lui ai cassé la gueule. » Il se vantait ; le procès-verbal d'autopsie démontre que Mgr Darbois ne reçut pas le coup de *grâce*. M. Bonjean fut moins heureux ; dix-neuf balles l'atteignirent sans le tuer ; un coup de pistolet l'acheva. »

Les otages survivants avaient appris le meurtre de l'archevêque ; ils ne se faisaient plus d'illusion sur leur sort, et ils attendaient, résignés à mourir.

« Ils eurent un tressaillement pénible lorsque au milieu de la nuit ils entendirent plu-

sieurs hommes entrer dans leur section, ou dans leurs cellules et parler à voix basse. Heureusement, il n'était qu'un *assassin*, un *assassin*, il ne s'agissait que de Véry. Qui ne laissait jamais perdre une bonne occasion, un greffier de la petite Roquette, un deuxième greffier du dépôt des condamnés et le brigadier Ramin, éclairés par un surveillant, méritaient d'être recueillis. Dans la cellule de l'abbé Allard et dans celle du père Ducoudray on ne fut pas content, on ne trouvait que des *souffrances de jésuites*, et cela ne paraissait pas suffisant. Dans la cellule de Mgr Darbois on fut plus satisfait ; l'anneau pastoral les avait mis un peu en goût, on en discutait la matière et la valeur ; il fallait même se prendre un peu aux cheveux, car ils ne paraissent pas à s'entendre sur la nature de l'améthyste : les igno-

rats prétendaient que c'était un diamant, les savants soutenaient que c'était une émeraude. On fit un paquet de toutes ces pauvres défroques et on les porta dans l'appartement du directeur, que tant d'émotions, accompagnées de trop de verres de vin, avaient fatigué et qui s'était mis au lit de bonne heure. »

Pendant que l'on dévalisait les cellules, les cadavres, toujours étendus au pied du mur de ronde, se refroidissaient dans la mare de sang dont ils étaient baignés. Le respect des morts professé par les gens de la Commune, exigeait qu'on ne les laissât pas sans sépulture, mais le respect de la propriété nécessitait qu'on les dépouillât de tout ce qui représentait une valeur quelconque. Véry, le brigadier Ramin, un greffier des jeunes détenus nommé Robé, et quatre ou cinq autres nécrophores, munis de lanternes, vinrent à deux heures du matin s'écrouler auprès des corps mutilés par les balles. On y allait sans ménagement, et l'on déchirait tout vêtement dont les boutonnières ne cédèrent pas au premier effort. Un d'eux se passa la croix pastorale autour du cou, ce qui fit rire les camarades ; un autre, voulant arracher les boucles d'argent qui ornaient les souliers de l'archevêque, se blessa la main contre un ardois ; il se releva, frappa le cadavre d'un bon coup de pied au ventre et dit : « Ça vaillait, ça vaillait être crevé, il me fait encore du mal. »

Un archange qui n'a mort prend une puissance plus grande encore que pendant sa vie, pour défendre l'Eglise ; ce misérable, en son autre langage, disait vrai.

Choses & Autres

Lorsque le président Louis-Napoléon, revenant de l'exil en 1821, traversa le département de la Vendée, le palais actuel de l'évêché était encore occupé par la préfecture, et Mgr Pie était en son lieu, dans un modeste logement de la rue de la Folie-Mégisserie.

« On logeait donc, monseigneur ? lui demanda le président. « Dans un petit logement de la rue de la Folie-Mégisserie, répondit-il en souriant l'évêque. »

Quelques années après, la vieille demeure épiscopale fut rasée et le palais actuel fut construit. L'évêque avait-elle hâte le moment de la restitution.

En 1871, à Rome, avait été admis dans le cabinet particulier de Pie IX, il fut étonné d'y voir, à la place d'honneur, le portrait du Prince Impérial. Et comme il en témoignait respectueusement au pape, celui-ci dit : « Mais c'est mon fils ! » dit le vieux Pontific, qui ajouta, en indiquant un autre cadre dans le coin de la pièce : « C'est le portrait de mon fils, le comte de Chambord ! »

Trois-Saint-Père, reprit l'évêque avec un sourire, l'ère de nos jours, le portrait de l'autre est le petit-fils de Saint-Louis, et à ce titre, peut-être le second devrait-il passer le premier.

« Béni, béni, répéta en riant Pie IX, qui aimait beaucoup l'esprit, et qui ne dédaignait pas d'en faire à ses moments perdus. »

Une cuisinière, arrivée à Paris depuis peu, se présente dans une maison. « Où allez-vous, madame ? lui demanda-t-elle. « Je vais à la messe, dit-elle. « Où allez-vous, madame ? lui demanda-t-elle. « Je vais à la messe, dit-elle. « Où allez-vous, madame ? lui demanda-t-elle. « Je vais à la messe, dit-elle. »

Un petit journal qui publie en ce moment un feuilleton ayant pour titre : *Le sergent des Hommes rouges*, par le vicomte de Ponson du Terrail, remet au lendemain le cri jeté par un vaillant capitaine en une jolie marquis, et termine en ces termes :

« Le capitaine ne s'en tira que par un coup d'audace. »

« Attendant pas l'attaque, il choisit son adversaire. »

« Fondant sur l'un de ceux qui se trouvaient le plus éloignés de lui, il le frappa de son épée au-dessus de la tête et par un bord prodigieux s'élança hors du hallier. »

« Les autres, voyant que le bond, il eut le temps de crier à la marquisse : »

« La suite au prochain numéro. »

DERNIERE HEURE

L'OFFICIEL D'AUJOURD'HUI
Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Nominations de maires et de percepteurs. Promotions dans l'arme de la cavalerie. Le général Drouot, président du Comité de secours, a été nommé membre du conseil supérieur des voies de communication en remplacement du général Faidherbe.

LA MANIFESTATION DU 23 MAI
Paris, 23 mai, 7 h 21, matin.
La Lanterne, le Mot d'Ordre, le Réveil social engagés de nouveau leurs amis à s'abstenir de toute manifestation aujourd'hui.

L'AFFAIRE DE LIMOGES
Le Paix dit que le Conseil des ministres attend le rapport du général Schmidt pour décider sur l'affaire de Limoges.

GRÈVE DE REIMS
Reims, 23 mai, 7 h. matin.
La ville est un peu houleuse. Dans trois établissements, les ouvriers ont recommencé la grève. De nouvelles troupes, et en particulier, trois escadrons de cuirassiers, sont venues camper aux environs de la Ville.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE DU 23 MAI, 6 heures soir. — Huile colza en f. d. 78 ; huile colza en tonnes 80 ; huile colza épurée, 80 ; lin en futs 73 ; id. en tonnes 75 ; sucres 79 disp., 65 ; id. 10/13, 89 ; sucres blancs 3 courant, 67 50 ; sulfite de France, 80 ; raffinés blancs sortes 143 ; id. belles sortes 144 ; certificats de sortie, 75 25 ; mélasse de fabrique, 15 50 ; id. de raffinerie, 17 50 ; esprits 88 et 90 marques 67 50 ; id. supérieures 67 50.

PARIS, 23 Mai. — Dépêche de 1 h 1/2. — HUILE DE COLZA. Courant, 78 50 ; juin, 78 25 ; juillet-août, 79 25 ; 4 derniers, 80 50. — HUILE DE LIN. Courant, 72 50 ; juin, 71 75 ; juillet-août, 71 50 ; 4 derniers, 70 50. — SUCRES. Courant, 68 50 ; juin, 68 25 ; juillet-août, 66 50 ; 4 derniers, 62 25. — SUCRES ROUX. 10/13, 59 50 ; 7/9, 63 50. — SUCRES BLANCS. Courant, 67 75 ; juin, 66 75 ; juillet-août, 65 75 ; 4 derniers, 65 50. — RAFFINÉS. Courant, 88 50 ; juin, 88 25 ; juillet-août, 86 50 ; 4 derniers, 82 50. — BLES. Courant, 33 50 ; juin, 30 75 ; juillet-août, 28 50 ; 4 derniers, 26 75. — SEIGLES. Courant, 22 75 ; juillet-août, 19 50 ; 4 derniers, 18 75 ; Marque Darby, 66 50.

BOURSE DE LIÈGE

Valeurs	Cour ^{préc.}	Cour ^{du 22}
Crespin-L. Anz.	32 50	...
Mary.	205	...
Annoulin.	10	...
Ch. Com. Calais.	1015	...

22 mai	Huiles	Graines	Tourte
Colza	68 75	20 10 23	15 50 18 10
Colza épurée	74 25
CHIENNEG.
Lin g. pays	73	24 50 27	31 30
Lin p. étr.	67 75	22 26	28
Caméline	61	...	18
Chanvre	15 50

COTE OFFICIELLE

Sucres et Alcools	Cour p.	Cours d 22 mai
Sucre ind. bl. n° 3	66 50	Offe Dem
— n° 10/13 (88 d.)	62 25	...
— n° 12/20 (88 d.)	47 00	...
— dopré à fr. 23	148 50	148 50
— pain d'ind. n° 1	69 00	69 00
— conant.	69 00	69 00
Betteraves dispon.	73 50	73 50
— courant	54 50	54 50
Mélasse, dispon.	71 00	71 00
— 4 premiers	69 00	69 00
— 4 derniers	60 50	60 50
— 2 prochains	76 00	76 00

MARCHE D'ARRAS du 19 mai. — GRAINS (l'hectolitre). Guillelte nouvelle, 41 — 43 25 ; Colza nouveau, 19 — 21 50 ; Lin nouveau, — ; Caméline ; Caméline ; GRAINS (l'hectolitre). Blé blanc nouveau, 22 — 24 50 ; Blé roux nouveau, 18 — 23 ; Seigle nouveau, 14 — 16 ; Escourgeon, 12 14 — 16 ; Orge, — ; Avoine nouvelle, 9 — 10 ; HUILES. Colza (01 kil.), 94 — ; Cétillette surfine, 161 — ; Lin du pays 75 — ; Caméline, 76 — ; TOURTEAUX (l'hectolitre). Colza, 16 50 — ; Lin, 30 — ; Caméline, — ; FARINES. Farine 1^{re} qualité, 42 — ; Farine 2^e qualité, — ; Lin, 18 — ; TROIS-SIX. Betteraves fin, — ; Mélasse, — ;

Bilan de la Banque de France

Le 30 mai 1880, au matin

ACTIF	PASSIF
Argent monnayé et lingots	2,047,181,915 79
Effets échangés à recevoir	121,673 85
Portefeuille de Paris : Comptes courants	312,312,192 31
Portefeuille des succursales	337,390,574 77
Avances sur lingots et monnaies	13,897,400 00
Avances sur titres	76,169,700 00
— — — — — succursales	59,514,3 00
Avances à l'Etat	50,000,000 00
Rente de la réserve	12,980,750 14
Rentes disponibles	99,600,900 33
Rentes immobilisées	100,000,000 00
Hôtel et mobilier de la Banque	4,000,000 00
Immeubles des succursales	6,504,454 44
Dépenses d'administration	2,399,497 12
Emploi de la réserve spéciale	10,300,000 00
Divers	32,580,268 65
	3,239,698,957 94

Capital de la Banque. 182,500,000 00
Bénéfices en addition au capital. 8,002,31